

FLASH'INFO QUALITE



Résultat des Evaluations EHPAD—SSIAD—ADJ

Les évaluations ont été réalisées du 9 au 13 octobre 2023. Cette évaluation a pour objectif d'apprécier la qualité des activités et prestations.

Pour chaque élément d'appréciation (critère), une cotation est apportée selon le niveau attendu :

1 = pas du tout satisfaisant - **2** = plutôt pas satisfaisant - **3** = plutôt satisfaisant - **4** = tout à fait satisfaisant

APPRECIATION GENERALE EHPAD Guy Malé

L'établissement est structuré et son organisation est au service du résident.

La bientraitance, au cœur du projet institutionnel, impacte les résidents au quotidien.

Le respect des droits et libertés des personnes est présent au quotidien.

La démarche qualité et gestion des risques est maîtrisée, mature, dynamique et partagée par les professionnels. Les modalités de traitement des plaintes/réclamations et événements indésirables sont innovantes.

Un effort de traçabilité doit être mis en œuvre concernant les transmissions sur le dossier du résident afin de pouvoir démontrer la qualité des accompagnements mis en œuvre.

Chapitre 1

« La Personne »
3,83/4

Chapitre 2

« Les Professionnels »
3,80/4

Chapitre 3

« L'Etablissement »
3,88/4

APPRECIATION GENERALE SSIAD/ESA

L'établissement est structuré et son organisation est au service du bénéficiaire.

La bientraitance et le respect des droits et libertés impactent les bénéficiaires lors des visites des professionnels à leur domicile.

Les partenariats sont une force du service et des actions innovantes sont mises en œuvre.

La démarche qualité et gestion des risques est maîtrisée, mature, dynamique et partagée par les professionnels. Les modalités de traitement des plaintes/réclamations et événements indésirables sont innovantes.

Un effort de traçabilité doit être mis en œuvre concernant les transmissions sur le dossier du bénéficiaire.

La fréquence de renouvellement des prescriptions de contention doit être maîtrisée.

Chapitre 1

« La Personne »
3,74/4

Chapitre 2

« Les Professionnels »
3,51/4

Chapitre 3

« L'Etablissement »
3,98/4

APPRECIATION GENERALE ACCUEIL DE JOUR

Le service est structuré et son organisation est au service du bénéficiaire.

La bientraitance et le respect des droits et libertés impactent les bénéficiaires lors de leur journée de présence.

Les partenariats sont une force du service.

La démarche qualité et gestion des risques est maîtrisée, mature, dynamique et partagée par les professionnels. Les modalités de traitement des plaintes/réclamations et événements indésirables sont innovantes.

Un effort de traçabilité doit être mis en œuvre concernant les transmissions sur le dossier du bénéficiaire.

Le CVS doit être créé.

Chapitre 1

« La Personne »
3,73/4

Chapitre 2

« Les Professionnels »
3,86/4

Chapitre 3

« L'Etablissement »
3,92/4

➡ Obtention du statut « RECEVABILITE OPERATIONNELLE FAVORABLE »

Encore merci à tous pour votre engagement dans cette démarche qualité qui permet de garantir le niveau de prise en charge que nous nous devons d'offrir aux personnes accueillies.



Retour sur la semaine de la sécurité des patients

Elle s'est déroulée du 20 au 24 novembre 2023. Le thème retenu cette année

« Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité »

- Une action phare « l'escape game », à destination de tous les professionnels de l'établissement, quelle que soit leur catégorie professionnelle

Scénario construit par les référents qualité de l'établissement



Objectifs : développer une culture sécuritaire, sensibiliser aux bonnes pratiques professionnelles, renforcer la coopération de l'équipe, mobiliser ses connaissances, utiliser sa logique, son sens de l'observation et son esprit de déduction

5 énigmes portant sur les thématiques d'identivigilance, hémovigilance, pharmacovigilance, douleur et hygiène

Bilan : 21 participants sur l'EHPAD, 68 participants sur l'hôpital

- Des actions à destination des usagers : patients, résidents, visiteurs, professionnels

Stand tenu par l'IDE de la médecine du travail et la préparatrice en pharmacie/diététicienne



Bilan : 78 participants

Objectifs : sensibiliser le public à l'hygiène des mains, la transmission des germes, les gestes barrières, faire des recommandations sur l'équilibre alimentaire, informer sur la vaccination antigrippale, sensibiliser au bon usage du médicament, promouvoir le programme ICOPE (dépistage de la fragilité)

- Des activités avec les bénéficiaires de l'Accueil de Jour et les résidents de l'EHPAD Hôpital

Ateliers de mots à deviner sur les thèmes des médicaments, infections hivernales, vaccination, alimentation, hydratation...



Bilan : Plus de 30 participants

- Des activités à destination des Infirmiers « Le pilulier de l'horreur »

15 erreurs glissées dans la préparation de piluliers journaliers à retrouver



Objectifs : sensibiliser les IDE aux erreurs médicamenteuses pouvant se produire à toutes les étapes du circuit du médicament

Bilan : 18 participants



La Certification pour la qualité des soins

Les dates de la certification :
Du 14 au 17 Mai 2024

CALENDRIER DE PREPARATION A LA DEMARCHE DE CERTIFICATION

- **Lors des points qualité dans les services de soins** = 20 mn, 1 fois par semaine à compter du mois de janvier 2024
 - Le lundi à l'UHR
 - Le mercredi en Médecine SMR
 - Le vendredi en USLD

Cibles : le chapitre 1 « Le patient » et le chapitre 2 « les équipes professionnelles »
- **Journées qualité** = avec les référents qualité des services de soin
- **Mise en situation des équipes** (parcours traçeurs, traçeur ciblé, audit système) = par une société externe
 - Les 6 et 7 mars 2024
- **Groupe de travail autour des critères** du manuel de certification (durée 1h30 environ) avec les qualitiennes, la cadre supérieure de santé, les cadres de santé et en fonction des thématiques du jour, les responsables de service
 - Cibles : les 3 chapitres du manuel

Certification des établissements de santé pour

la qualité des soins : critères impératifs

Une exigence fondamentale dans tous les établissements et unités

- | | |
|---|---|
| 1. Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités | Enfant et adolescent |
| 2. Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité | 12. Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté |
| 3. Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur | Psychiatrie et santé mentale |
| 4. Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque | 13. La pertinence du recours à des mesures restrictives de liberté (limitation des contacts, des visites, retrait d'effets personnels, isolement) est argumentée et réévaluée |
| 5. Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standard et complémentaires | 14. Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie |
| 6. Les équipes améliorent leurs pratiques en analysant les événements indésirables associés aux soins qu'elles ont déclarés | Chirurgie et interventionnel |
| 7. L'établissement lutte contre la maltraitance en son sein | 15. Au bloc et dans les secteurs interventionnels, la check-list « Sécurité du patient » est utilisée de manière efficace |
| 8. La gouvernance fonde son management sur la qualité et la sécurité des soins | 16. Les équipes maîtrisent les bonnes pratiques d'antibioprophylaxie liées aux actes invasifs |
| 9. La gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée | Maternité |
| 10. La prise en charge des urgences vitales est maîtrisée dans l'enceinte de l'établissement | 17. Les équipes maîtrisent les risques liés à l'hémorragie du post-partum immédiat (HPPi) |
| 11. L'établissement analyse, exploite et communique les indicateurs qualité et sécurité des soins | |

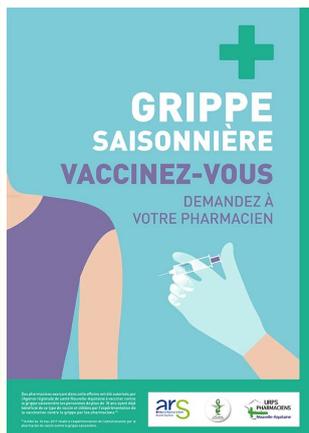
Patients, soignants, un engagement partagé

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Parmi l'ensemble des critères utilisés par les experts-visiteurs mandatés par la HAS pour évaluer la qualité des soins au sein d'un établissement de santé, 17 sont des critères impératifs. Ces critères constituent l'une des exigences fondamentales pour être certifié. Ne pas les respecter entraîne des conséquences qu'on ne veut plus voir au sein d'un établissement de santé.

Hôpital de PRADES = 11 critères

Résultats de la vaccination anti-grippale 2023



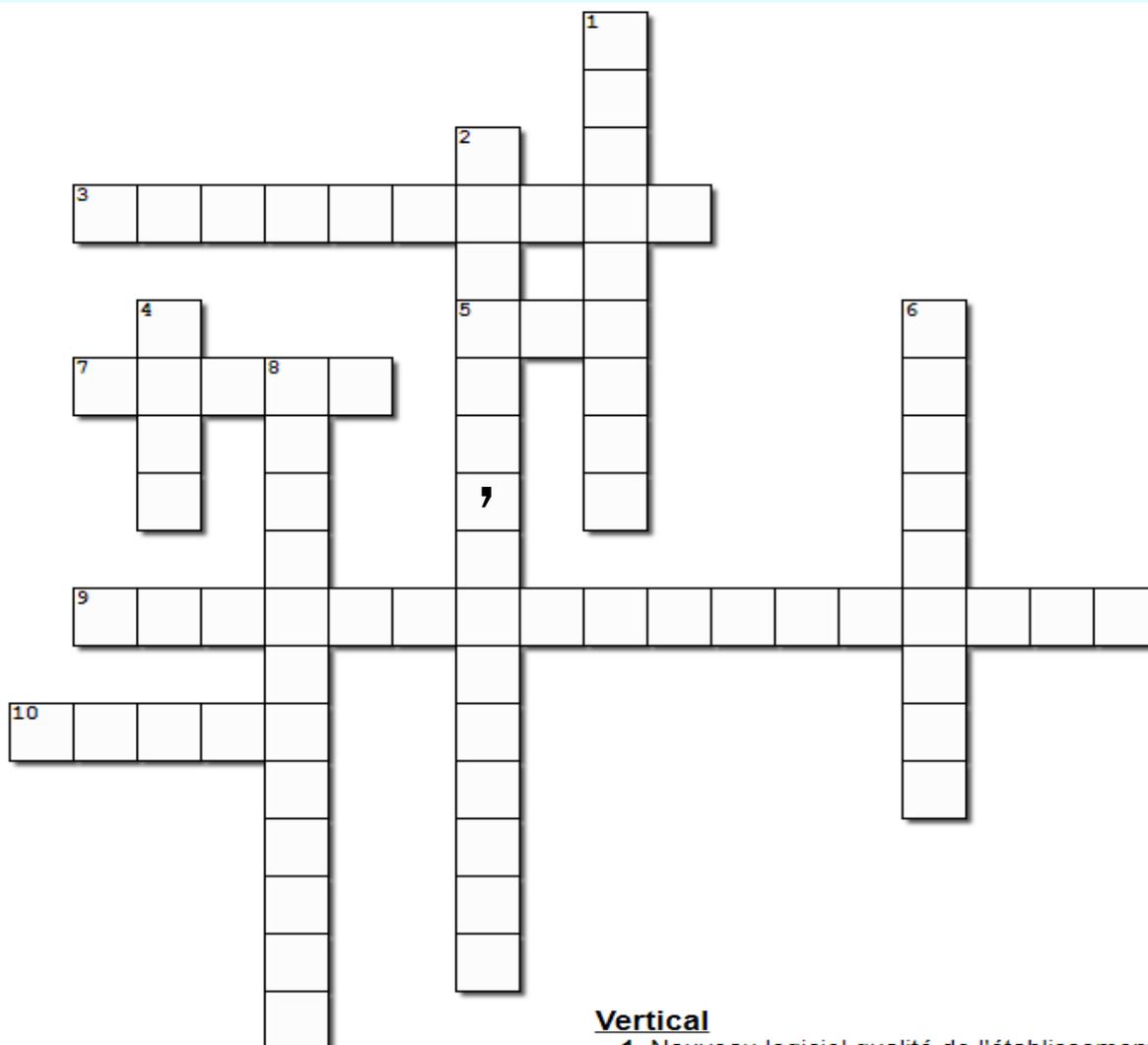
La campagne anti-grippale du personnel a débuté en octobre avec des temps d'échange et d'informations dans 7 services et au sein de l'EHPAD Guy Malé. Un escape game a été proposé sur les 2 sites dans le but de travailler l'hésitation vaccinale.

Les vaccinations ont eu lieu du 6 au 24 novembre, dans le bureau de l'Infirmière du service de santé au travail, sans rendez-vous.

Nombre d'agents vaccinés : 48 soit une couverture vaccinale pour l'ensemble du personnel hospitalier de 16,78 %

Pour info : 2021 = 14,4 % et 2022 = 15,5 %

Mots Croisés - Spécial Qualité



Horizontal

- 3. Se dit d'une infection dont la transmission peut se faire par simple contact
- 5. Produit de désinfection des mains agissant par contact direct et mécanique
- 7. Méthode qui permet de prévenir et d'identifier les dangers liés aux pratiques d'hygiène alimentaire.
- 9. Surveillance, évaluation, prévention et gestion du risque d'effets indésirables dus à l'utilisation des médicaments
- 10. Méthode d'évaluation des pratiques

Vertical

- 1. Nouveau logiciel qualité de l'établissement qui sera en vigueur en février 2024
- 2. Événement sans conséquence grave pour le patient et dont l'analyse permettra qu'il ne se renouvelle pas
- 4. Approche de management des risques pour garantir la qualité microbiologique des textiles traités en blanchisserie
- 6. Qui caractérise un critère fondamental
- 8. Effort intentionnel visant à voler ou détruire des données informatiques